



Canadian Life & Health
Insurance Association
Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

Faits sur les assurances de personnes au Canada

ÉDITION 2025



Soutenir la santé et la prospérité des Canadiens

Cette année, le rapport *Faits sur les assurances de personnes au Canada* souligne l'impact important que notre secteur continue d'avoir sur la santé et la sécurité financière des Canadiens, avec un total de 143,3 milliards de dollars versés en prestations, soit une augmentation de près de 12 % par rapport à l'année précédente.

Ces prestations comprennent au total 53,3 milliards de dollars en règlements d'assurance maladie, contre 48,2 milliards de dollars l'année précédente. Essentielles pour réduire la pression sur le système de santé public, les prestations d'assurance maladie profitent à 27 millions de Canadiens, leur garantissant l'accès aux médicaments d'ordonnance, aux soins dentaires, aux soins de la vue et à d'autres services importants qui permettent de prévenir et de gérer les maladies, comme la physiothérapie et le counseling en santé mentale.

Les coûts des médicaments d'ordonnance continuent de représenter la plus grande part des prestations maladie (16,6 milliards de dollars), mais les demandes de règlement de services paramédicaux tels que ceux liés à la santé mentale et la massothérapie ont augmenté de 16 %, entraînant la croissance des demandes de prestations maladie en 2024.

En matière de patrimoine personnel, les assureurs ont aidé les Canadiens à atteindre la sécurité financière, en leur versant 71,4 milliards de dollars en prestations de retraite et 18,6 milliards de dollars en prestations d'assurance vie.

En outre, les assureurs continuent de stimuler l'économie de notre pays, en employant plus de 180 000 Canadiens et en versant 12,1 milliards de dollars en taxes et impôts. L'année dernière, les assureurs détenaient 50 milliards de dollars dans les infrastructures canadiennes et plus de 1 billion de dollars en placements à long terme pour soutenir la croissance durable de notre pays. Alors que le gouvernement fédéral cherche à encourager davantage les investissements du secteur privé pour soutenir des projets d'infrastructure nationaux, les assureurs se tiennent prêts en tant que partenaires disposés et capables d'en faire plus.

Les assureurs de personnes canadiens seront toujours là pour les Canadiens. En collaboration avec nos partenaires gouvernementaux, nous continuerons de veiller à la sécurité financière des Canadiens et à leur accès aux prestations d'assurance maladie qui leur tiennent à cœur et sur lesquelles ils comptent.

Stephen Frank Président et chef de la direction



Canadian Life & Health
Insurance Association
Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

En 2024, les assureurs de personnes du Canada...



ont versé un montant record de **143,3 milliards de dollars** en prestations d'assurance maladie complémentaire et en indemnités d'accidents, soit près de 12 % de plus que l'année précédente



ont versé **71,4 milliards de dollars** en prestations de retraite provenant de rentes



ont versé **18,6 milliards de dollars** en prestations d'assurance vie



ont versé **10 milliards de dollars** en indemnités d'invalidité, aidant ainsi **12 millions** de Canadiens à remplacer leur salaire lorsqu'ils n'étaient pas en mesure de travailler



ont su répondre au nombre accru de demandes de remboursement de médicaments d'ordonnance, versant **16,6 milliards de dollars** en 2024, contre 15,3 milliards de dollars l'année précédente



détenaient **50 milliards de dollars** dans les infrastructures nationales et plus de 1 billion de dollars dans des placements à long terme afin de soutenir la croissance durable de notre pays.



Panorama de l'industrie

- 06** Sociétés membres de l'ACCAP
- 08** Marché canadien des assurances de personnes



Secteurs d'activité

- 12** Assurance vie
- 14** Assurance maladie
- 18** Solutions de retraite
- 22** Glossaire



Gros plan sur l'industrie

- 24** Investissements des assureurs
- 26** Contribution fiscale des assureurs
- 27** Opérations à l'international



Annexes en ligne

- Données provinciales
- Données historiques
- Glossaire de termes d'assurance
- Éditions antérieures



Panorama de l'industrie



Les **65 sociétés membres** de l'ACCAP détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada.

L'Association regroupe **cinq types d'assureurs** :

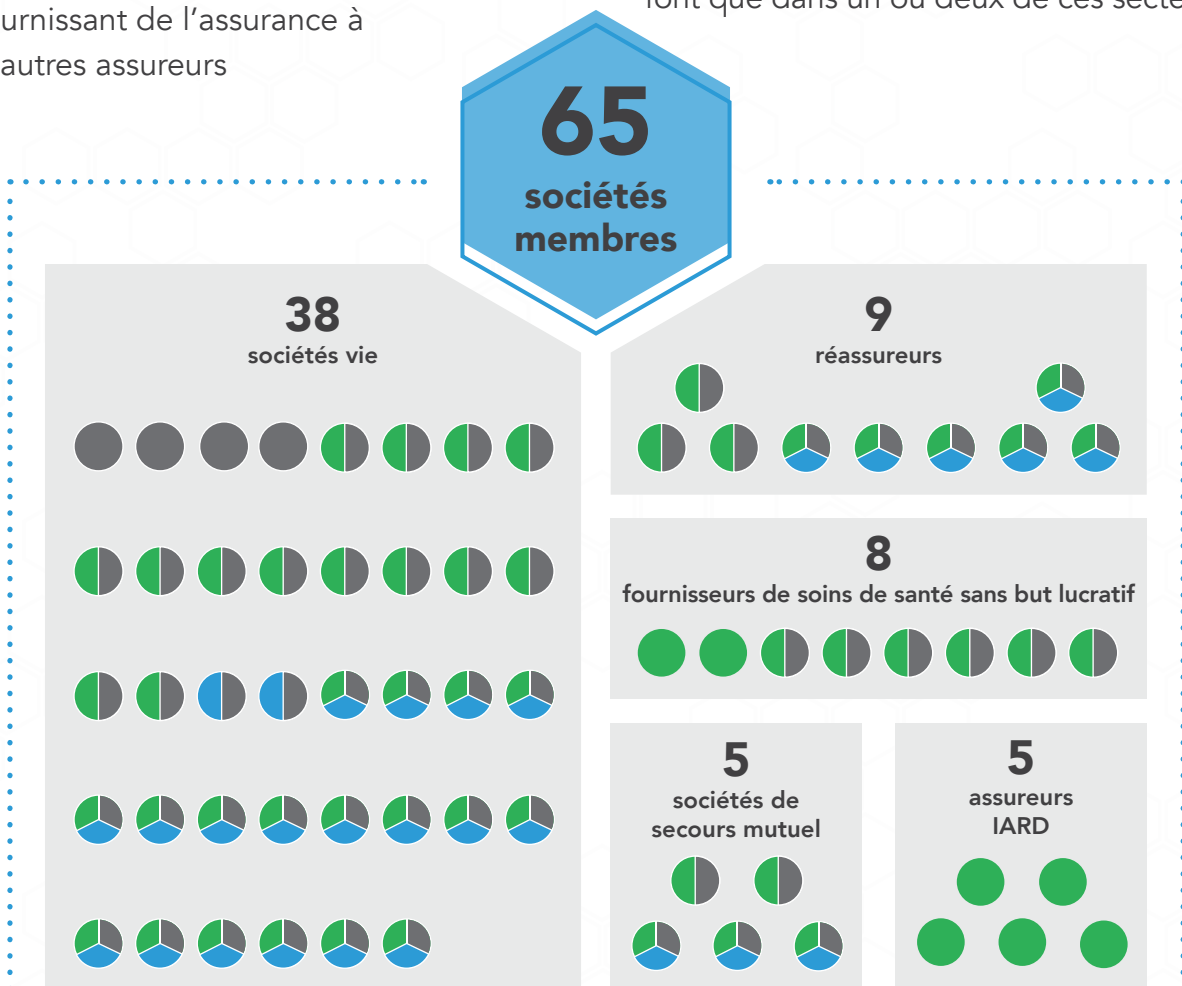
- sociétés d'assurance vie
- fournisseurs régionaux de soins de santé sans but lucratif
- sociétés de secours mutuel
- sociétés d'assurances IARD fournissant des produits d'assurance maladie
- réassureurs, c.-à-d. des sociétés fournissant de l'assurance à d'autres assureurs

Ce qu'offrent les membres de l'ACCAP

L'offre de ces sociétés et de leurs filiales se situe dans **trois principaux secteurs d'activité** qui sont traités dans le présent document :

- Assurance vie
- Assurance maladie
- Solutions de retraite

Certains assureurs opèrent dans les trois secteurs d'activité, tandis que d'autres ne le font que dans un ou deux de ces secteurs.



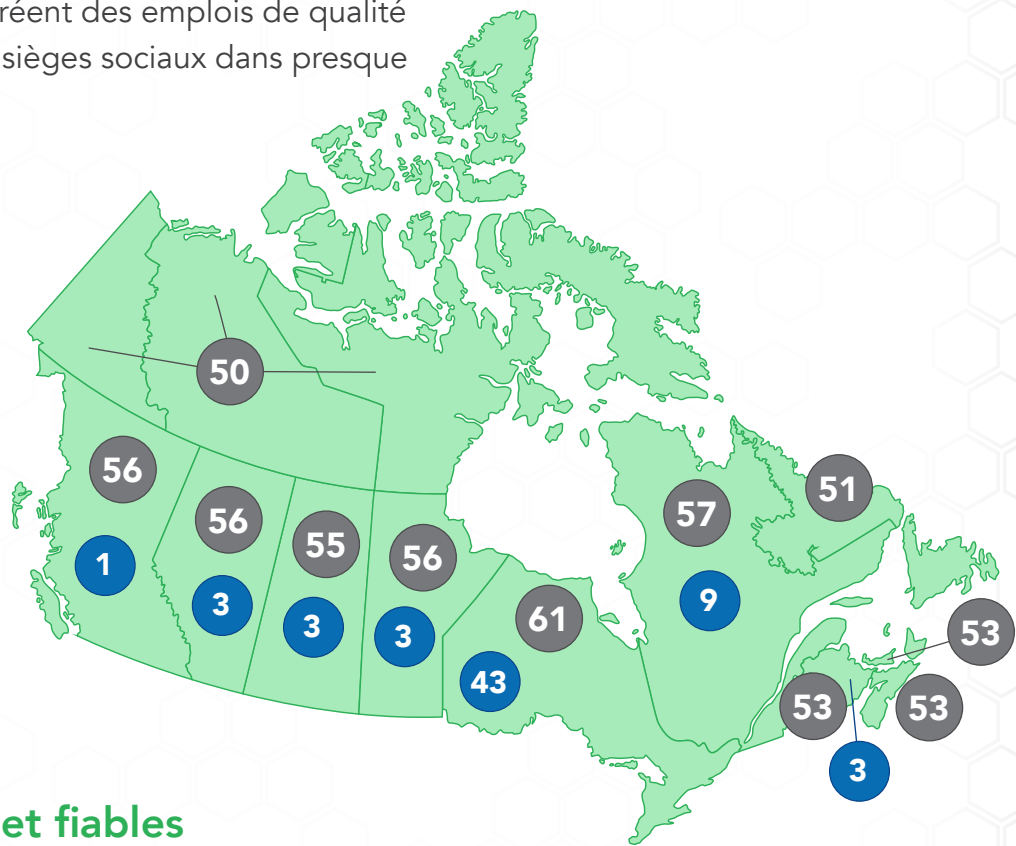
Avertissement : Ce tableau n'est pas représentatif du volume relatif des affaires au sein d'une société donnée.

Où sont situés nos membres

Nos membres investissent et créent des emplois de qualité partout au Canada, et ont des sièges sociaux dans presque toutes les régions.

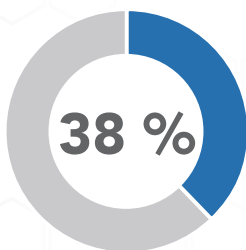
- Assureurs exerçant des activités dans la province/le territoire
- Assureurs dont le siège social se trouve dans la province


 Pour consulter la liste des sociétés membres de l'ACCAP, rendez-vous sur clhia.ca/membres

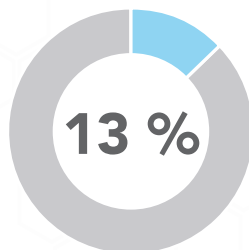


Des assureurs solides et fiables

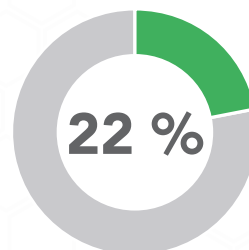
Les membres de l'ACCAP comptent certaines des plus anciennes sociétés en activité au Canada. Plus du tiers d'entre eux fournissent de l'assurance depuis au moins 100 ans.



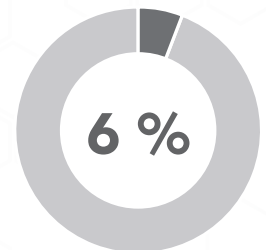
en activité depuis 100 ans ou plus



en activité depuis 75 à 99 ans



en activité depuis 50 à 74 ans



en activité depuis 25 à 49 ans

Nos membres redonnent à la collectivité

Les assureurs de personnes canadiens appuient les initiatives caritatives, en particulier dans les domaines de la santé et du mieux-être, des services sociaux et de l'aide en cas de catastrophe.

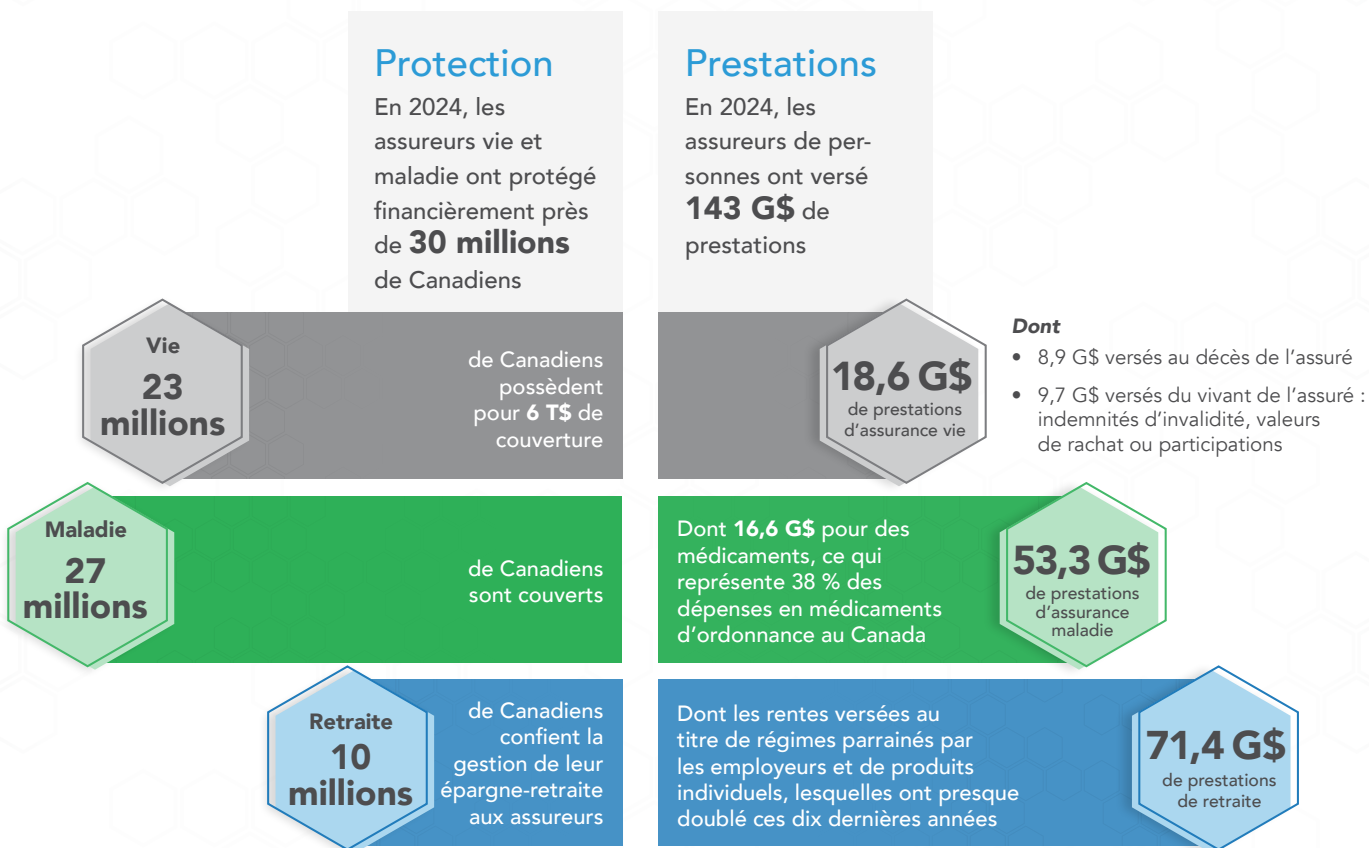


Marché canadien des assurances de personnes

Les assureurs de personnes du Canada protègent financièrement près de 30 millions de Canadiens

En 2024, les assureurs de personnes ont versé **143 G\$ de prestations**, privilégiant la satisfaction de leurs clients.

Le total des prestations versées au titre de l'assurance vie, de l'assurance maladie et des solutions de retraite s'est accru de **72 %** en 10 ans.



Comment l'assurance est souscrite

Les produits d'assurances de personnes vendus représentent :



des **régimes collectifs**, qui protègent un groupe de personnes – employés, membres d'un syndicat ou d'une association – en vertu d'un contrat unique.

des **polices individuelles**, qui couvrent une personne ou une famille.

Cent quarante-cinq assureurs

vendent des produits d'assurances
vie et maladie au Canada

65

sociétés
membres de
l'ACCAP

20

sociétés affiliées et
filiales des membres
de l'ACCAP

60

autres
assureurs*

Secteurs d'activité

Ces 145 assureurs opèrent dans les mêmes secteurs d'activité déjà mentionnés, certains fournissant des produits de ces trois secteurs, et d'autres n'en fournissant que dans un ou deux secteurs.

66 fournissent des produits
d'assurance vie

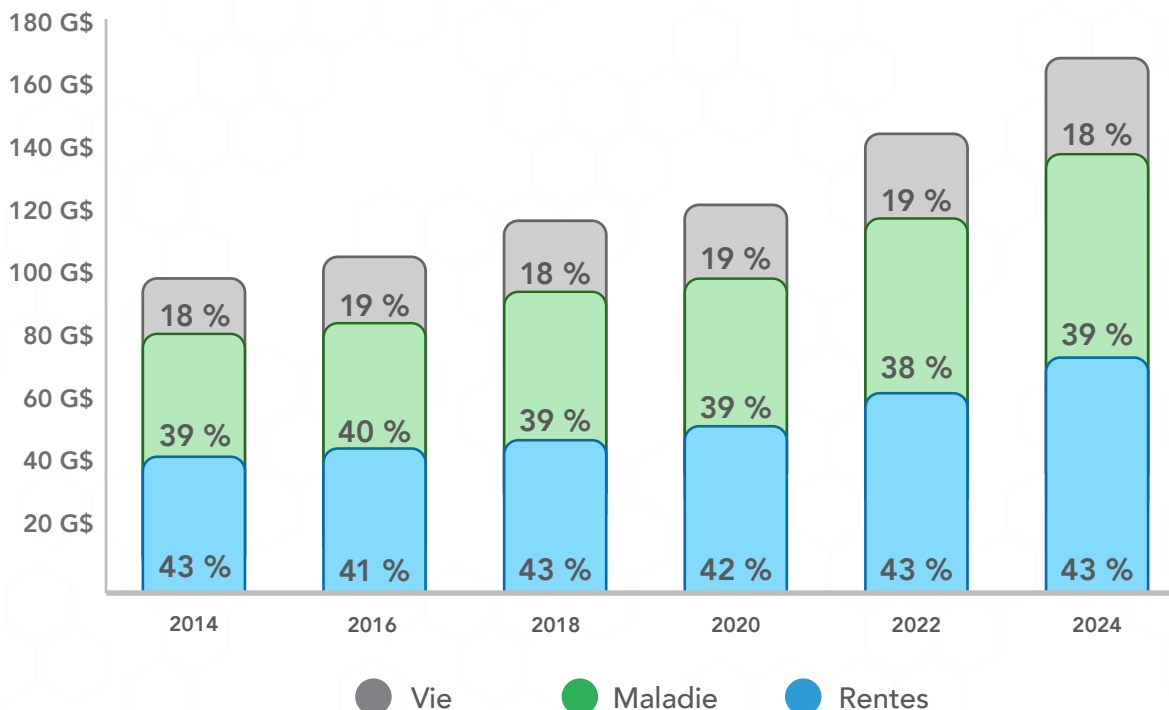
119 fournissent des produits d'assurance maladie

32 fournissent
des solutions
de retraite

* Comprend principalement des sociétés d'assurances IARD qui fournissent également un ou plusieurs produits d'assurance vie ou d'assurance maladie.

Les assureurs de personnes ont encaissé 168 G\$ de primes

Les primes et les cotisations de rentes ont augmenté de 11 G\$ pour totaliser 168 G\$ en 2024*. Cela est attribuable en premier lieu aux rentes, y compris les fonds distincts** (+ 17,7 %), à l'assurance maladie (+ 8,4 %), puis à l'assurance vie (+ 3,2 %).



Les assureurs priorisent la satisfaction des clients

Des centaines de millions de demandes de règlement sont traitées chaque année par les assureurs. De ce nombre, seulement une sur environ 100 000 donne lieu à une plainte, selon l'Ombudsman des assurances de personnes.

* Comprend 3,9 G\$ de primes touchées par les succursales au Canada de sociétés étrangères

** Fondé sur les cotisations de rentes révisées pour 2023

Secteurs d'activité



L'assurance vie

procure un soutien financier aux bénéficiaires d'un assuré au décès de ce dernier. Les prestations servent souvent à remplacer le revenu, à rembourser une hypothèque ou d'autres dettes, ou à composer un héritage.

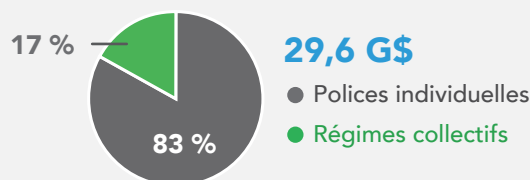
Produits :

L'assurance vie est le plus souvent – **83 %** du total – souscrite par des particuliers auprès d'un agent ou d'un conseiller.

Produits connexes :

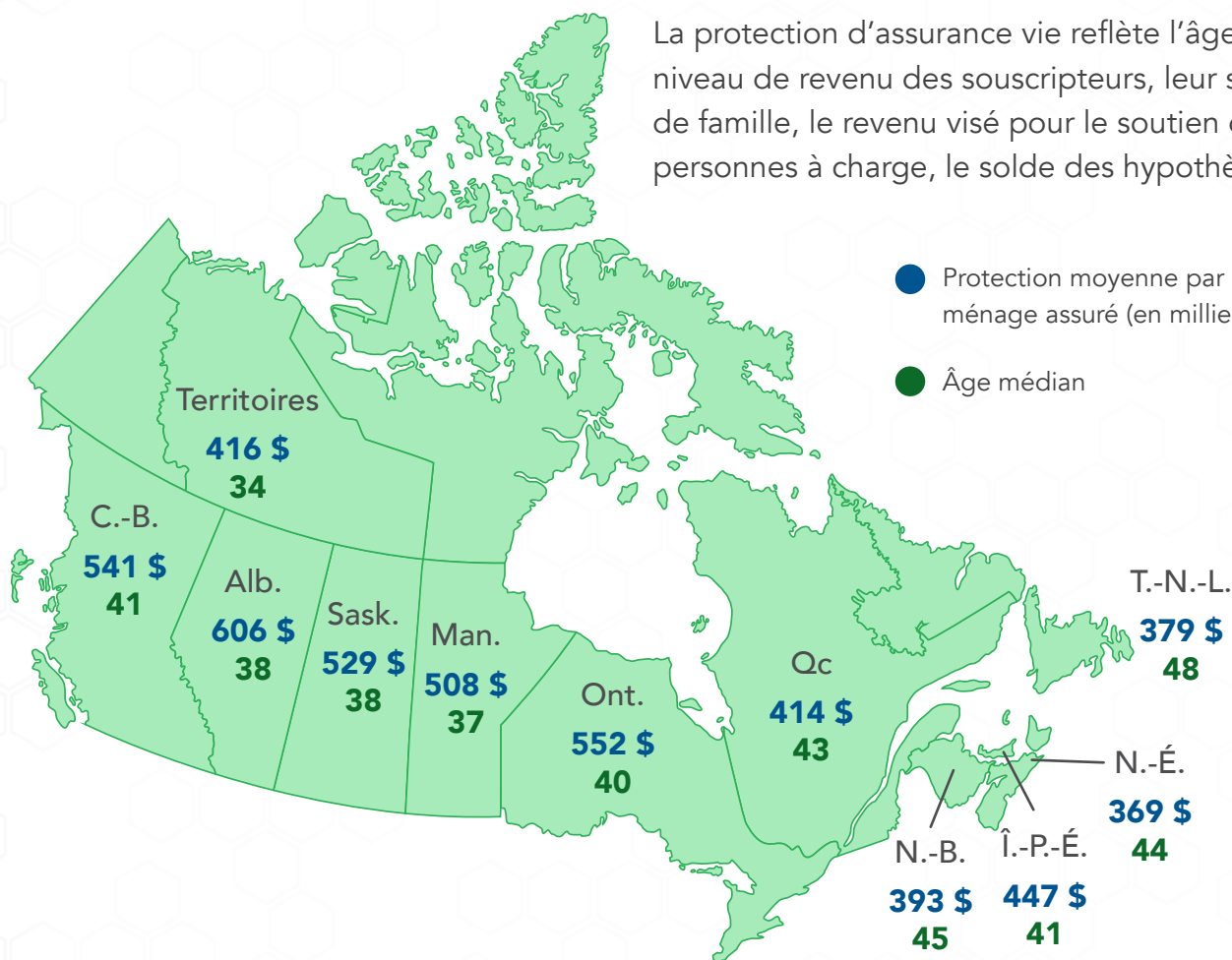
Des garanties supplémentaires, comme une assurance en cas de décès accidentel, d'invalidité, de maladie grave – ou une exonération des primes en cas d'invalidité – peuvent être ajoutées aux produits d'assurance vie.

Primes vie 2024



Protection et âge des souscripteurs

La protection d'assurance vie reflète l'âge et le niveau de revenu des souscripteurs, leur situation de famille, le revenu visé pour le soutien des personnes à charge, le solde des hypothèques, etc.



23 millions de Canadiens possèdent pour 6 T\$ d'assurance vie

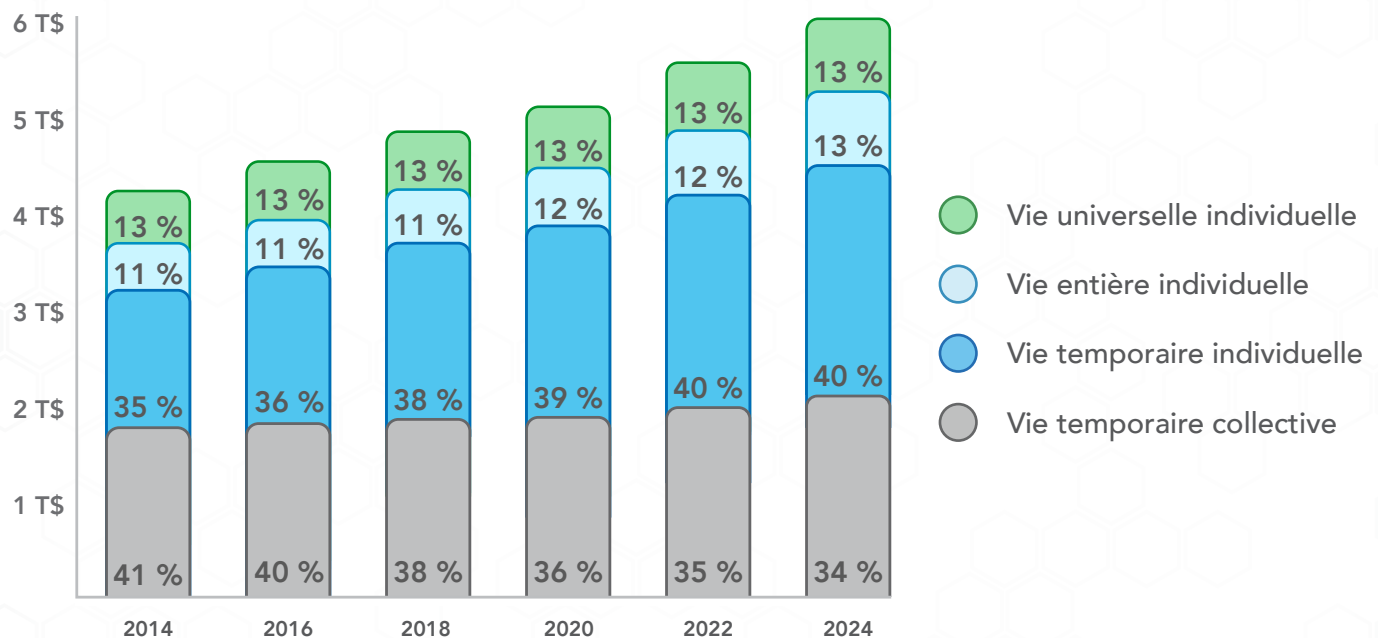
La couverture totale a augmenté de façon constante au cours des dix dernières années. L'augmentation constatée peut s'expliquer par des prêts hypothécaires et le coût de la vie plus élevés à couvrir.

La protection moyenne d'assurance vie des ménages au Canada s'élève à **509 000 \$**.

La protection (qui était de **483 000 \$** en 2023) représente environ 5 fois le revenu des ménages.

L'assurance vie individuelle est en croissance continue

L'assurance vie individuelle représente aujourd'hui **66 %** de la valeur de l'ensemble des polices en vigueur (contre 59 % en 2014). La croissance est principalement attribuable à l'assurance vie temporaire.



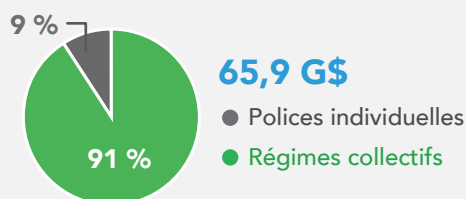
L'assurance maladie

couvre les frais hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes publics d'assurance maladie, par exemple les médicaments d'ordonnance, les soins de la vue, les soins dentaires, et les soutiens à la santé mentale. Ce type d'assurance peut aussi fournir un revenu de remplacement aux personnes incapables de travailler en raison d'une invalidité.

Produits :

Quatre-vingt-onze pour cent de l'assurance maladie est obtenue dans le cadre d'un régime collectif.

Primes maladie 2024

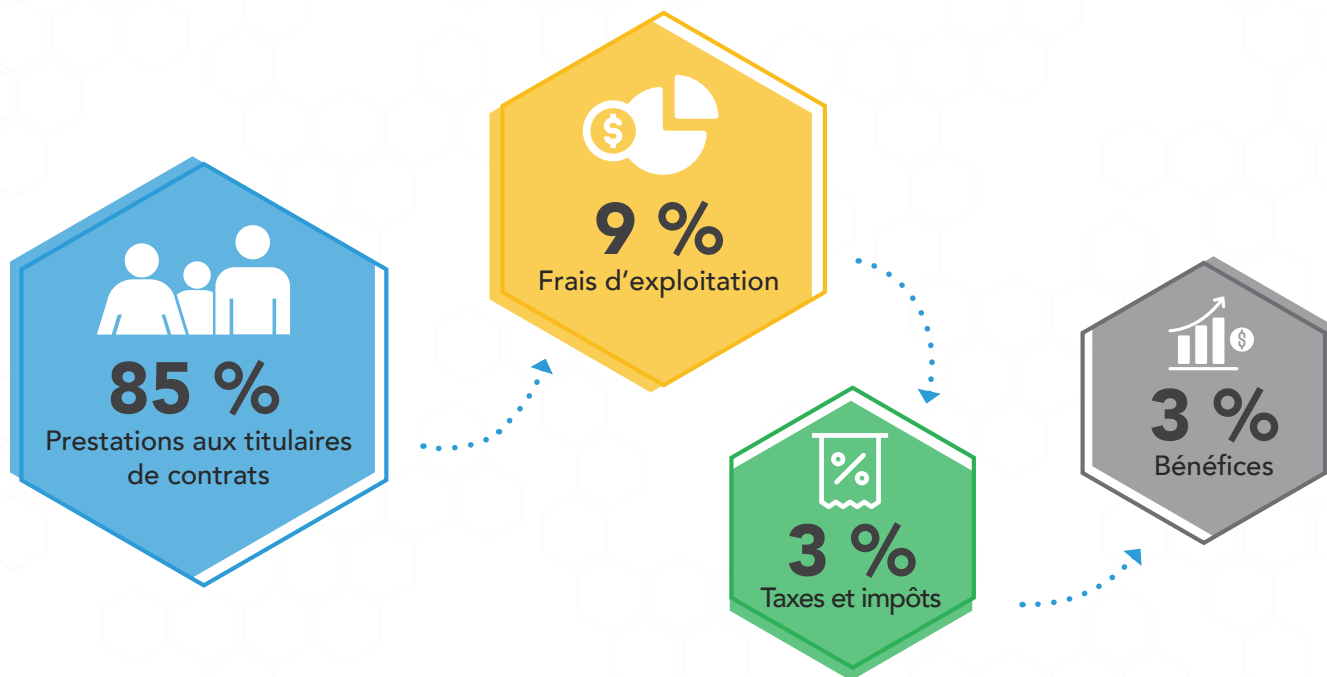


Produits connexes :

Assurance maladie complémentaire, assurance voyage, assurance maladies graves, assurance invalidité, assurance décès ou mutilation par accident, et comptes de crédits-santé.

Les assureurs fournissent une protection efficiente

85 % des primes d'assurance maladie, de loin la **plus grande part** du total, sont affectées au versement de prestations aux titulaires de contrats (moyenne sur 5 ans).



Une hausse de 8 % des demandes de règlement de médicaments d'ordonnance en 2024

Les régimes d'assurance maladie complémentaire ont permis à **27 millions** de personnes d'avoir accès à une vaste gamme de médicaments d'ordonnance, dont les médicaments spécialisés, pour traiter des problèmes de santé graves, chroniques et complexes. Les demandes de règlement de médicaments se sont accrues d'environ 8 % en 2024, vu l'augmentation des garanties et du nombre de participants aux régimes collectifs au travail. Les médicaments pour les affections inflammatoires, le diabète, l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive, le cancer, ainsi que la dépression représentaient plus d'un tiers de l'ensemble des prestations versées*.

Les assureurs rendent les médicaments onéreux plus abordables grâce à la mutualisation pour les petits et moyens employeurs

Le prix de certains médicaments onéreux, qui se chiffre en millions de dollars chaque année, peut représenter un fardeau important pour les régimes d'assurance collective. C'est pourquoi de nombreux membres de l'ACCAP collaborent à la répartition de ces coûts entre plusieurs régimes par l'intermédiaire de la Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments (SCMAM).

En 2023, les 21 sociétés d'assurances membres participant au cadre de la SCMAM pour le partage des coûts des médicaments onéreux ont fourni des régimes d'assurance médicaments complémentaire (EP3) à près de 17 000 employeurs qui comptaient au moins un employé dont les coûts annuels en médicaments dépassaient 10 000 \$.

L'inflation des médicaments onéreux a dépassé de près de 400 % l'indice des prix à

la consommation pour 2023. Malgré cela, les sociétés membres de la SCMAM et des assureurs privés continuent d'offrir une couverture élargie des médicaments qui est souvent supérieure à celle offerte par les régimes publics.

Aperçu de la SCMAM

- Les régimes EP3 ont profité à plus de **36 000** employés et à leurs familles, dont les dépenses annuelles en médicaments dépassaient les 10 000 dollars
- Le cadre de mutualisation des sociétés membres de la SCMAM a permis aux Canadiens d'économiser plus de **946 millions de dollars** en dépenses directes tout en maintenant l'accessibilité financière de leurs régimes d'assurance médicaments
- **43** nouveaux médicaments onéreux ont été rendus disponibles grâce à la mutualisation en 2023

* *Express Scripts, Rapport sur les tendances en matière de médicaments - Édition 2025*



Les assureurs protègent près de 70 % des Canadiens contre les coûts supplémentaires des services de santé

En 2024, les assureurs de personnes du Canada ont versé **53,3 G\$** de prestations d'assurance maladie complémentaire, une hausse de 10,7 % sur l'année précédente. Ce total inclut **40,5 G\$** au titre des garanties médicaments, soins dentaires, soutien à la santé mentale et autres services paramédicaux.

Prestations par type d'assurance en 2024



Maladie complémentaire

40,5 G\$
27 millions d'assurés



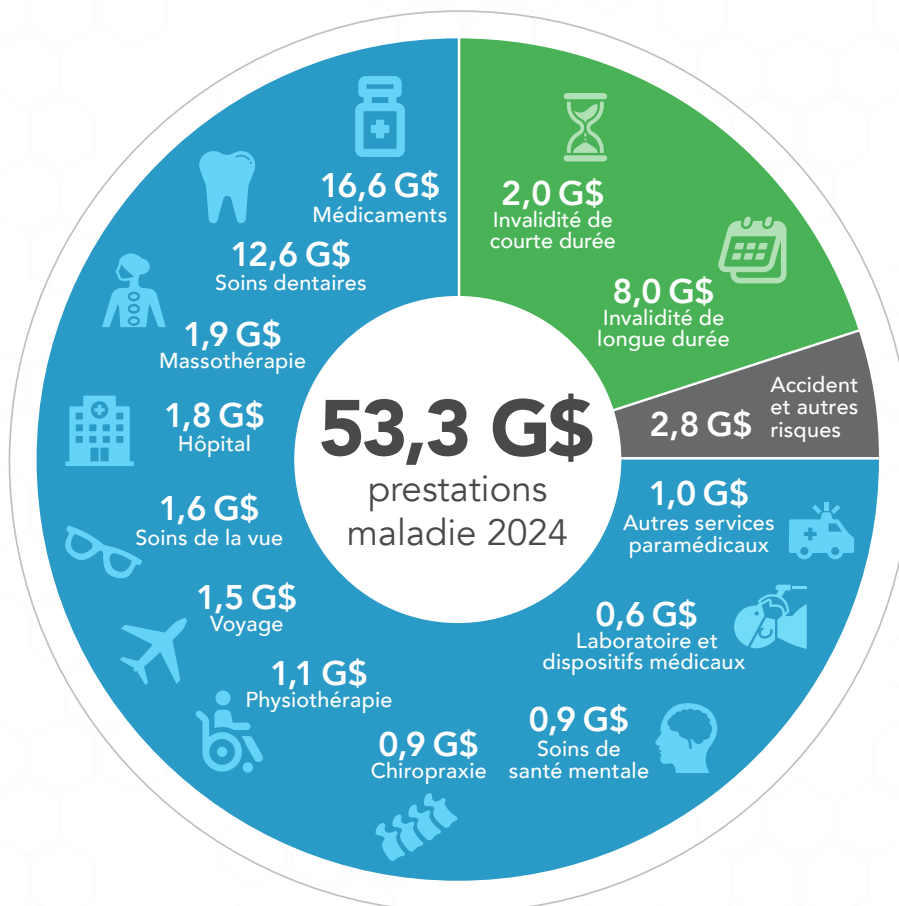
Invalidité

10 G\$
12 millions



Accident et autres risques

2,8 G\$
20 millions



Lutter ensemble contre la fraude pour maintenir les prestations maladie abordables

Chaque année au Canada, la fraude et les abus en assurance collective coûtent des centaines de millions de dollars aux employeurs et aux assureurs. Vu les fausses demandes de règlement, les frais frauduleux pour des services non couverts, ainsi que les coûts assumés par les assureurs pour mener des enquêtes, ces derniers travaillent ensemble dans le cadre du programme de l'ACCAP [La fraude = La fraude](#) à des initiatives pour réduire la fraude et les abus en assurance collective et contribuer à maintenir les régimes abordables.

L'ACCAP a déployé trois outils pour notre industrie afin de réduire la fraude aux prestations maladie : un registre central sur les fournisseurs, un programme de mise en commun de données anonymisées sur les demandes de règlement, et un cadre pour les enquêtes conjointes des assureurs. Ces initiatives renforcent les programmes de chaque assureur et donnent de bons résultats.

À la fin de l'année 2024 :



Les campagnes d'information sur la façon de reconnaître la fraude et les abus ont touché plus de **12 millions de Canadiens**



Plus de **500 alertes** sur d'éventuelles fraudes impliquant plus de **700 entités** ont été signalées dans notre registre d'alertes



Les données issues de plus de **200 millions de demandes de règlement** ont été analysées à l'aide de l'intelligence artificielle et elles ont généré plus de **13 000 alertes** sur une possible fraude



La collaboration entre les assureurs a donné lieu à près de **40 enquêtes conjointes** sur des cas présumés de fraude par les fournisseurs

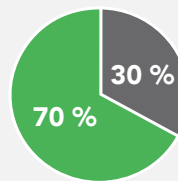
Une rente

est un contrat d'assurance établi par un assureur vie. Il peut s'agir d'une rente en capitalisation ou d'une rente immédiate. Une **rente en capitalisation** permet d'accumuler des fonds pour l'avenir grâce aux cotisations, aux revenus et à la croissance du capital. Dans le cas d'une **rente immédiate**, en échange de cotisations initiales, les assureurs vie versent des prestations régulières pendant un nombre d'années déterminé, ou la vie durant de l'assuré. Un **fonds distinct** est un fonds séparé qui est géré par une société d'assurance vie et dont la valeur varie en fonction de la valeur marchande des actifs détenus. Un fonds distinct est détenu séparément du fonds général de la société d'assurance vie. Les fonds distincts offrent

un potentiel de croissance et peuvent être inclus comme placement sous-jacent dans une rente différée ou une rente immédiate. Les contrats de rente adossés à des fonds distincts sont offerts uniquement par des conseillers en assurance vie agréés.

Produits :

Soixante-dix pour cent des rentes sont souscrites dans le cadre d'un régime collectif.



Cotisations de rentes 2024

- Polices individuelles
- Régimes collectifs

Les assureurs de personnes gèrent l'épargne-retraite de plus de 10 millions de Canadiens

Plus de 85 % des petites entreprises qui offrent des régimes de retraite, des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), des comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) et des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) à leurs employés le font par l'entremise des assureurs de personnes.

Avantages des rentes viagères

Les rentes viagères sont différentes des autres produits de retraite. Voici ce qui les distingue :



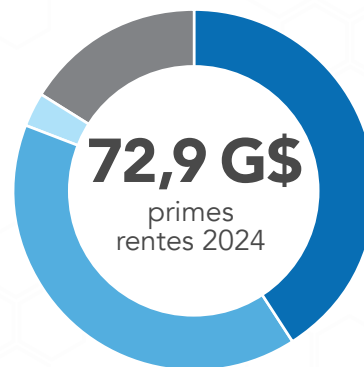
Revenu à vie : risque moindre de survivre à ses économies



Les régimes de retraite peuvent réduire les risques de placement et de longévité des régimes à prestations déterminées en transférant ces risques aux assureurs pour qu'ils les gèrent



Garanties à l'échéance : atténuation du risque de volatilité du rendement des placements

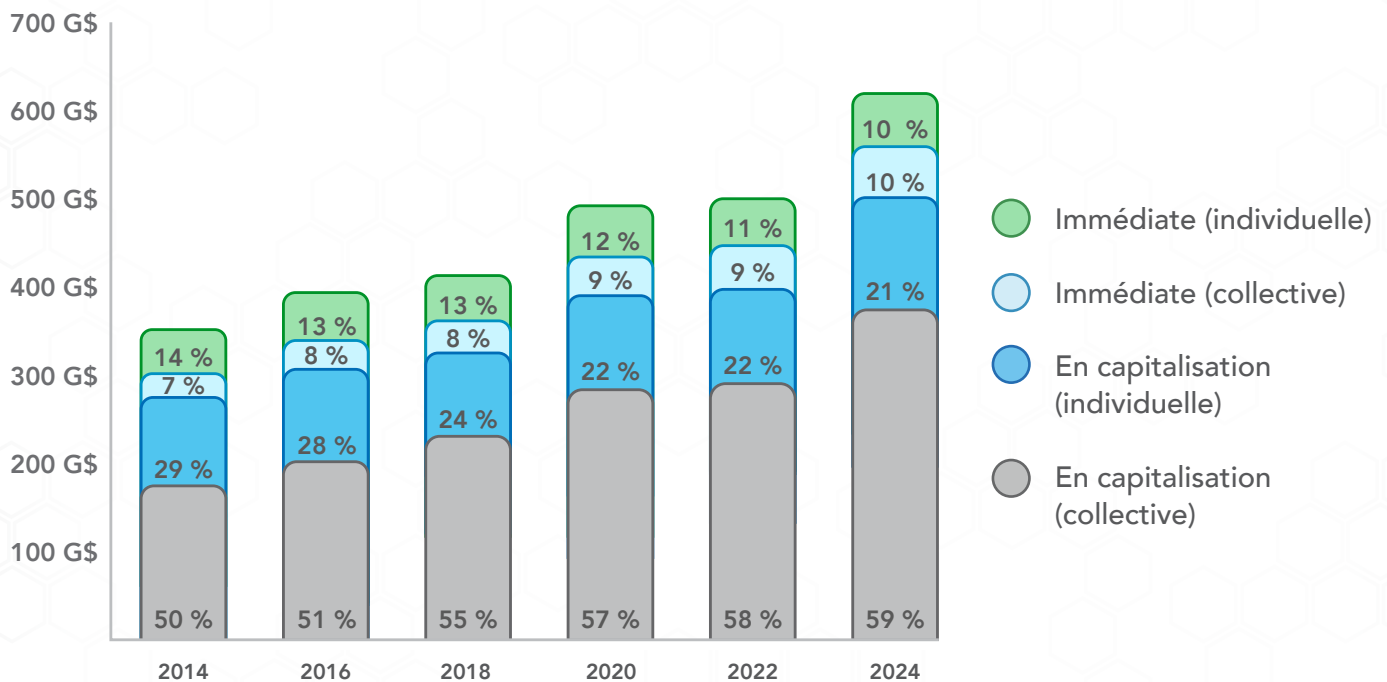
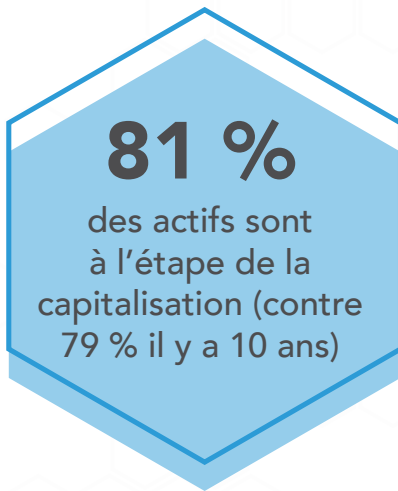


Provenance des primes de rentes

- Régimes de retraite
- REER et CELI
- FERR
- Épargne non enregistrée

Croissance des actifs, au profit des retraités

Depuis dix ans, la croissance des actifs de retraite détenus par les assureurs est attribuable aux rentes en capitalisation*, qui affichent une progression **annuelle moyenne de 6 %** depuis 2014.



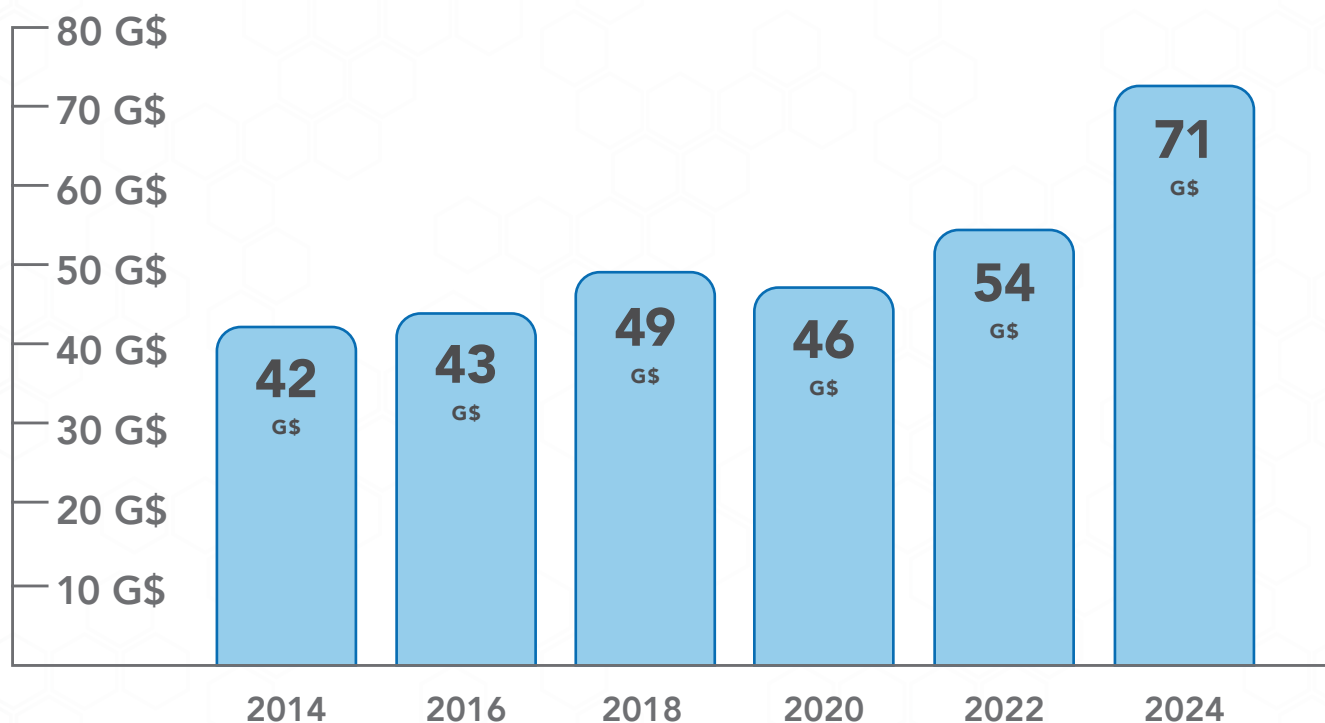
* Les rentes en capitalisation sont des instruments de placement souples et sûrs pour les régimes de retraite, les REER, les CELI et les fonds non enregistrés à l'étape de l'épargne.

** Voir Investissements des assureurs



Les assureurs ont versé 71,4 G\$ de prestations de retraite en 2024

De ce montant, 64 % ont été versés aux participants aux régimes collectifs et les 36 % restants, aux participants aux régimes individuels.



Depuis 2014, les prestations versées ont augmenté en moyenne de **6 %** par an

74 % des prestations proviennent des fonds distincts



Les assureurs canadiens jouent un rôle important en aidant les Canadiens à jouir d'une sécurité financière à la retraite

Les assureurs géraient **420 G\$** des 3 T\$ d'actifs de retraite privés au Canada en 2023. Cela comprend plus de 15 000 régimes privés d'employeurs offrant une protection à la retraite à **3,3 millions de personnes***.

Les Canadiens peuvent toucher leur revenu de retraite à partir de trois sources : leur employeur, l'épargne personnelle ou le gouvernement. Les retraités qui reçoivent une pension provenant à la fois d'un régime d'employeur et d'un régime public (le Régime de pensions du Canada – RPC, p. ex.) s'avèrent mieux lotis financièrement. En 2021, les régimes de retraite au travail ont versé 84 milliards de dollars, ce qui représente 5 % de tous les revenus perçus par les Canadiens, dépassant ainsi les revenus provenant des FERR, du RPC/Régime des rentes du Québec et de l'assurance-emploi**.

Total des actifs de retraite privés au Canada

Régimes
d'employeurs
656 G\$

**222
G\$**

(soit 34 %) sont **gérés par des assureurs vie**, ce qui correspond à **70 % des régimes de retraite privés**, détenus principalement par des petites et moyennes entreprises

Régimes
individuels
REER, CELI, etc.

2 298 G\$***

**198
G\$**

(soit 9 %) sont **gérés par des assureurs vie**

* Statistique Canada, Régimes de pension agréés, 2023

** Source : [Le pouvoir des pensions](#), Centre canadien de politiques alternatives, 25 novembre 2024

*** Données fournies par ISS Market Intelligence, Investor Economics 2025 Household Balance Sheet Report



Assurance vie

L'**assurance temporaire** offre une protection à bon coût pendant une certaine période. La prime augmente normalement avec le temps (tous les 5, 10 ou 20 ans). L'assurance temporaire peut habituellement être transformée en une assurance permanente établie par le même assureur, sans preuve d'assurabilité supplémentaire, ce qui permet aux consommateurs d'adapter les caractéristiques de la couverture à leurs besoins à long terme.

L'**assurance permanente** – comme l'assurance vie universelle ou vie entière – procure une protection la vie durant. En plus de la protection en cas de décès, une valeur de rachat s'accumule et peut servir en cas de besoin financier imprévu ou comme complément au revenu de retraite. Les primes peuvent être acquittées pendant un nombre d'années précis ou toute la vie.

L'**assurance vie entière** est un type d'assurance permanente qui offre une protection la vie durant. Elle prévoit une prime fixe et l'accumulation d'une valeur de rachat.

L'**assurance vie universelle** permet aux consommateurs de choisir – et de changer – le niveau des primes et les options de placement; l'assureur assume le risque lié au décès.

Assurance maladie

L'**assurance maladie complémentaire** couvre entre autres les médicaments d'ordonnance ainsi que les frais dentaires, hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes publics provinciaux.

L'**assurance invalidité** aide à suppléer à la perte de revenu découlant d'une invalidité; les prestations sont fréquemment coordonnées à celles des régimes de pension publics, d'indemnisation des accidents du travail et d'assurance-emploi, et correspondent d'habitude aux deux tiers environ de la rémunération.

L'**assurance accident et autres risques** inclut les assurances décès ou mutilation par accident, soins de longue durée et maladies graves.

Solutions de retraite

Les **rentes en capitalisation** sont des instruments de placement souples et sûrs servant à la constitution d'un revenu à utiliser à une étape ultérieure de la vie. Elles peuvent être enregistrées en tant que REER, FERR, CELI, etc., et offertes dans le cadre de régimes de retraite et d'épargne collectifs.

Les **rentes immédiates** sont un type de produit de décaissement qui fournit un revenu garanti à vie ou pendant une période déterminée en échange d'un paiement initial.



Gros plan sur l'industrie



Les assureurs, une source importante de placements à long terme au Canada

Plus de
1 T\$

Les investissements stables de notre industrie stimulent la croissance économique et favorisent l'innovation dans l'ensemble du pays. Les revenus qu'en tire l'industrie contribuent à réduire le coût de l'assurance pour les Canadiens.

90 %

des actifs des assureurs sont détenus dans des placements à long terme. La nature à long terme du passif des assureurs se prête particulièrement bien au financement de projets d'infrastructures.

Les investissements des assureurs soutiennent l'économie et les gouvernements

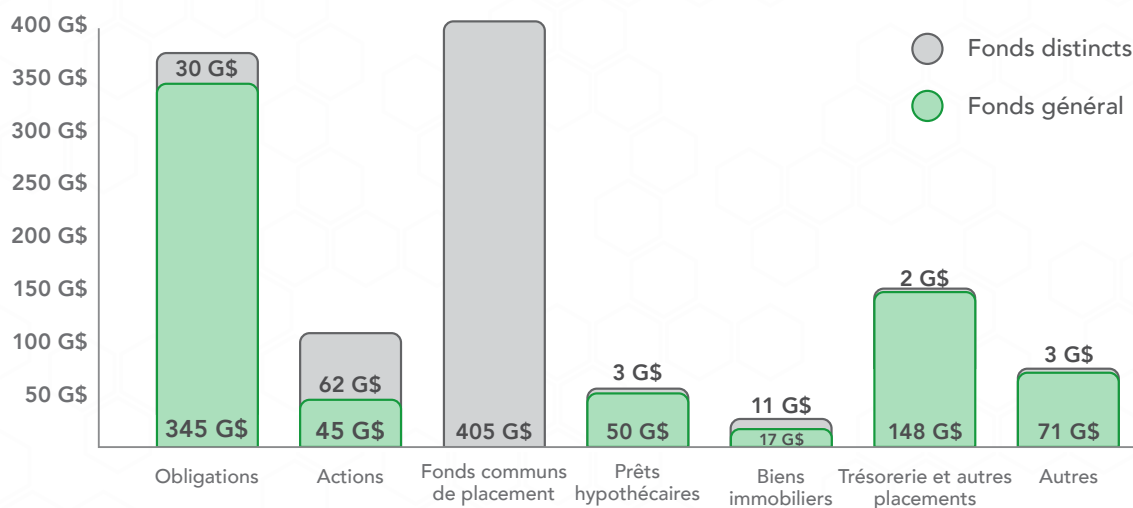


* Les investissements en infrastructures ont été mis à jour afin de refléter uniquement les placements canadiens par emprunt ou en actions, y compris les partenariats public-privé.

Les investissements des assureurs aident à couvrir les règlements futurs et stimulent l'économie du Canada

L'actif des **fonds distincts** s'accroît au taux annuel moyen de **6,6 %**. La part correspondante de l'actif global de l'industrie est passée, en dix ans, de 38 % à **43 %**.

Depuis dix ans, l'actif du **fonds général** a augmenté de **4,2 %** par an. Les placements du fonds général couvrent des montants destinés aux prestations des assurés (règlements futurs attendus) et autres passifs.



Les assureurs de personnes canadiens demeurent un pilier de la solidité et de la stabilité financières

En 2024, le ratio du capital total* des assureurs de personnes canadiens était de **137 %****, dépassant largement l'objectif de surveillance réglementaire de 100 %.

Avec des niveaux de capital largement supérieurs aux normes élevées fixées par les autorités de réglementation, les Canadiens peuvent compter sur les assureurs de personnes pour que les titulaires de polices, les clients et les créanciers soient protégés. Cette solidité financière est l'une des principales raisons pour lesquelles les Canadiens peuvent compter sur leurs assureurs en cas de besoin.

137 %
le ratio du capital total

* Correspond au total des réserves de capital (marge disponible, provision d'excédent et dépôts admissibles) en tant que pourcentage du capital réglementaire requis pour couvrir les risques.

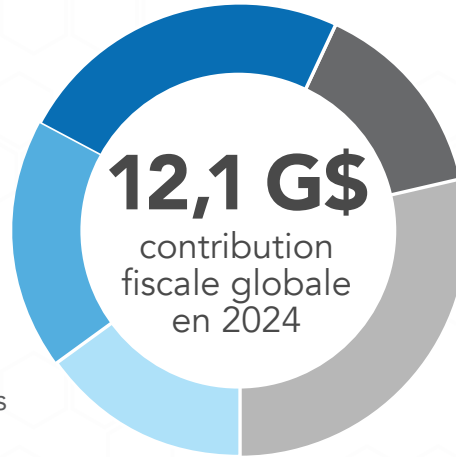
** 137 % pour les (ré)assureurs sous réglementation fédérale, à l'exclusion des sociétés de secours mutuel et des (ré)assureurs vie et maladie présents au Canada au moyen de succursales.

Les assureurs de personnes canadiens ont versé 12,1 G\$ en taxes et impôts

Taxes et impôts pris en charge : 6,8 G\$

- Impôt sur le revenu et impôt sur le capital des sociétés : **2,9 G\$**
- Taxes sur primes provinciales : **2,1 G\$**
- Cotisations sociales et autres taxes et impôts : **1,8 G\$**

Les taxes et impôts pris en charge sont des impôts payés par les assureurs directement aux gouvernements.



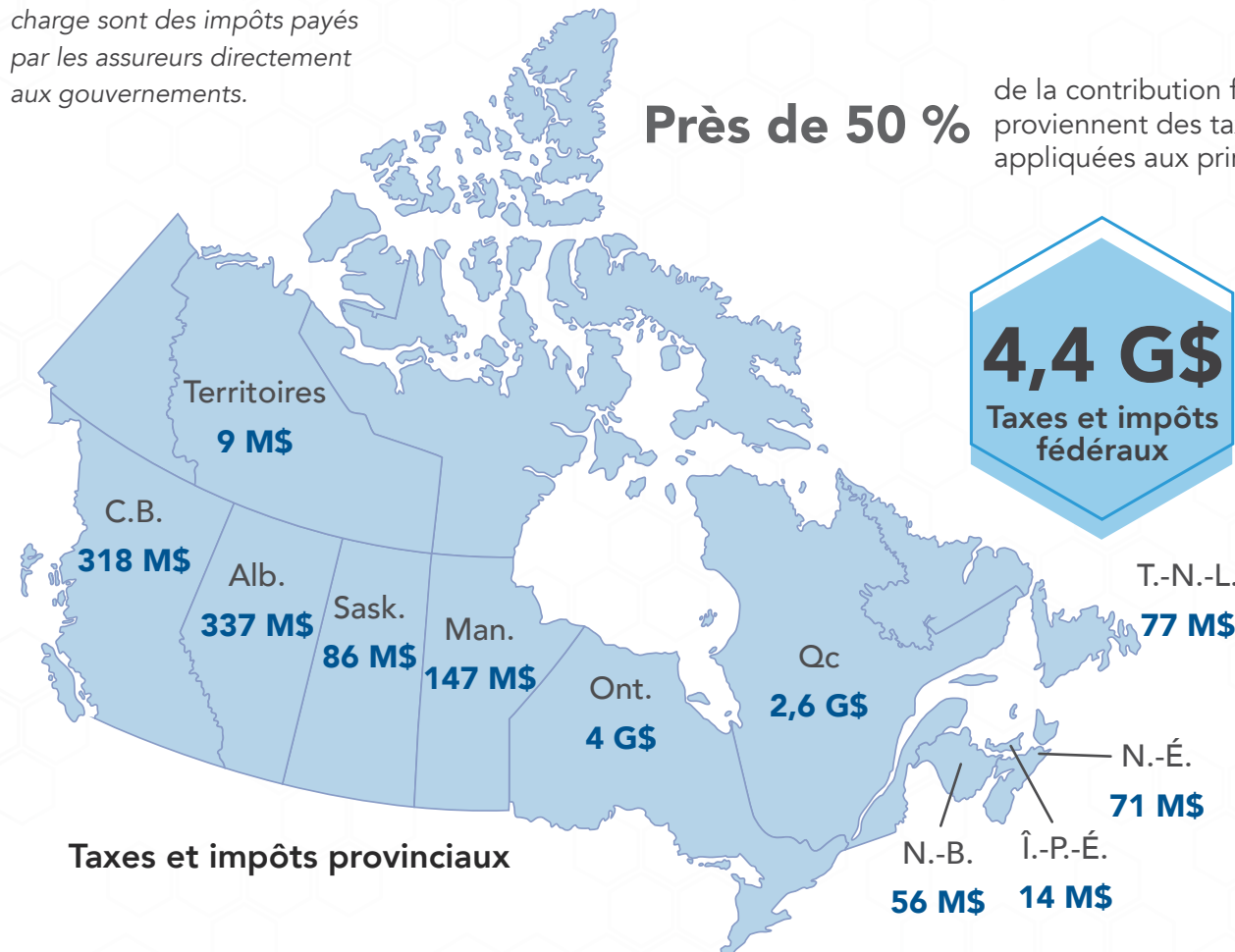
Taxes et impôts perçus : 5,3 G\$

- Cotisations sociales fédérales perçues : **1,8 G\$**
- Taxes de vente provinciales sur les primes : **3,5 G\$**

Les taxes et impôts perçus sont des taxes que les assureurs perçoivent des clients et des employés et versent aux gouvernements en leur nom.

Près de 50 %

de la contribution fiscale proviennent des taxes appliquées aux primes*



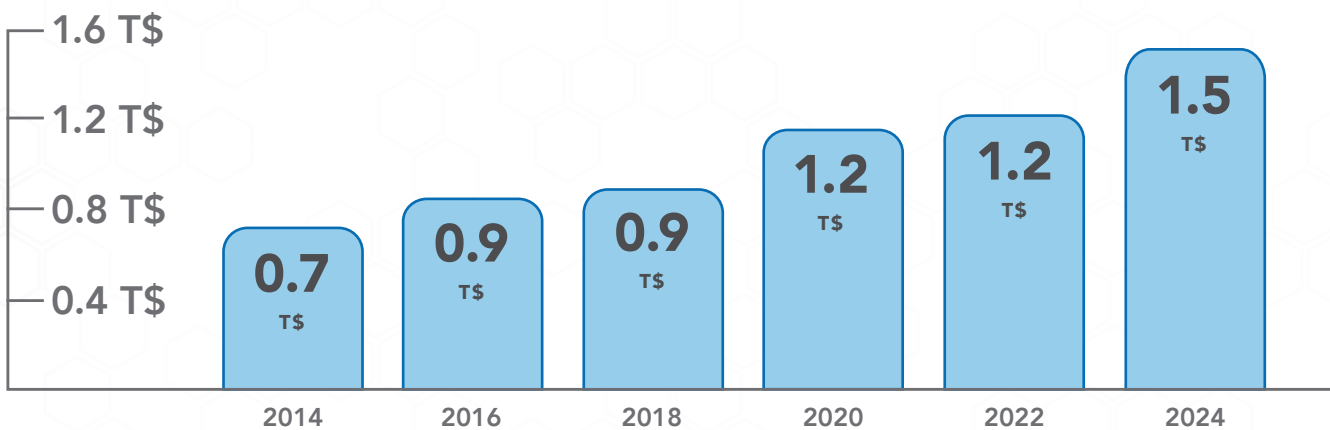
* La contribution de l'industrie est particulièrement élevée en ce qui a trait à l'assurance maladie : elle correspond à 50 % environ de la valeur ajoutée produite. Voir [Piling On - How Provincial Taxation of Insurance Premiums Costs Consumers](#), Institut C.D. Howe.

On fait confiance aux assureurs de personnes canadiens, chez nous et partout dans le monde



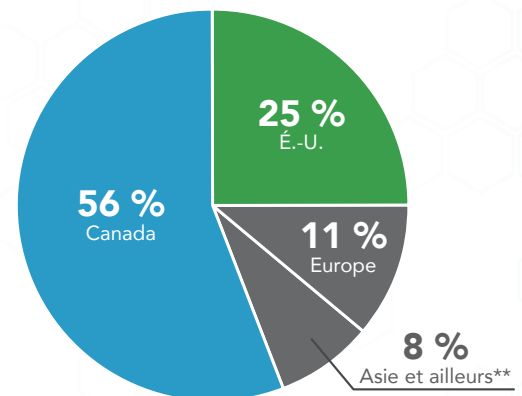
Les assureurs canadiens continuent de développer leurs opérations à l'international

Les actifs détenus par les assureurs de personnes canadiens pour le compte de tous leurs titulaires de contrats hors Canada atteignent **plus de 1,5 T\$** à la fin de 2024 (soit deux fois le niveau d'il y a dix ans).



Provenance du revenu des services d'assurance

Les opérations à l'international ont contribué à **44 %** du revenu des services d'assurance* des assureurs de personnes canadiens en 2024.



* Suivant une méthode de calcul prévue dans la norme IFRS 17 et qui est utilisée depuis 2023

** Comprend les Caraïbes et l'Amérique latine



Dans le but d'alléger le texte, nous employons les symboles K\$, M\$, G\$ et T\$ pour désigner respectivement les milliers, les millions, les milliards et les billions de dollars.

Les chiffres publiés ici se rapportent autant que possible aux opérations d'assurances de personnes menées au Canada, sans distinction du pays d'origine des sociétés. Cependant, lorsque cela est pertinent, les chiffres ont trait uniquement aux affaires des sociétés canadiennes à l'échelle mondiale.



Canadian Life & Health
Insurance Association
Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

Faits sur les assurances de personnes au Canada, Édition 2025 est un recueil de renseignements statistiques faisant autorité sur les opérations de tous les fournisseurs d'assurances de compétence fédérale ou provinciale (y compris celles des assureurs IARD en assurance maladie) dans les domaines des assurances vie et maladie et des rentes, à moins d'indication contraire.

Nos données proviennent de ces fournisseurs d'assurances ainsi que d'organismes gouvernementaux, d'organismes de réglementation et d'associations, que nous tenons à remercier de leur collaboration.

L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Ces assureurs fournissent à près de **30 millions** de Canadiens une large gamme de produits de sécurité financière, y compris de l'assurance vie, des rentes (REER, FERR et régimes de retraite, notamment) et de l'assurance maladie complémentaire. Ils détiennent **près de 1,2 T\$** d'actifs au Canada et emploient **plus de 180 000** Canadiens.



ACCAP.ca



CLHIA



ACCAP_QC



CLHIA_ACCAP



Canadian Life & Health
Insurance Association
Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

ÉDITION 2025



TORONTO

OTTAWA

MONTRÉAL